



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
05/06/2018	05/06/2018	F-084-18-C-0032

1. Intitulé du projet
Modification de l'infrastructure de transport urbain liée à l'aménagement du PEM Part-Dieu Création d'un tiroir de tramway

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)	
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	SYTRAL
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	M Geoffrey DUFOUR
RCS / SIRET	2 5 6 9 0 0 9 9 4 0 0 0 1 1
Forme juridique	Syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
7b	Création d'un tiroir de tramway à la station "Part-Dieu - Servient" de la ligne 1 du tramway lyonnais

4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire	
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition	
<p>Dans un premier temps, le projet va nécessiter de décaler légèrement les voies actuelles du tramway pour venir y insérer une voie de garage (tiroir). Les quais actuels seront également prolongés de 10m pour accueillir des rames plus longues. Un passage piéton est créé à l'est de la station pour permettre un nouvel accès Centre commercial de la Part Dieu.</p> <p>Dans un second temps, une fois que le bâtiment administratif jouxtant la station sera démolé (prévu en 2023 dans le cadre des travaux sur la quartier Part Dieu pilotés par la SPL Part-Dieu), un nouveau quai sera créé en vis à vis du premier quai.</p>	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Les voies de tiroir tram actuellement exploitées et situées sur le Bd Vivier Merle doivent être supprimées et repositionnées dans la zone de la Part Dieu.

En effet, en raison du réaménagement de la Place Béraudier, le tiroir actuellement en place doit être supprimé. Ainsi, pour pallier à la suppression de ce tiroir, il est prévu de recréer un tiroir à proximité au niveau de la station Part Dieu Servient.

Ces travaux sont prévus à l'été 2019 pour la première phase.

Ces travaux sont également l'occasion de tenir compte des aménagements futurs du secteur qui prévoient le réaménagement du centre commercial avec notamment la création d'une nouvelle entrée au niveau de la station Servient. Dans une deuxième phase, au plus tôt en 2022-2023, il est prévu la création d'un nouveau quai sur la station Part-Dieu Servient pour augmenter la capacité d'attente, sur l'emprise actuelle de la cité Administrative d'Etat.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux le projet nécessite un léger décalage (au plus 70 cm) des voies existantes pour pouvoir insérer la voie tiroir. L'éclairage public doit être repositionné ainsi que les mâts soutenant la ligne aérienne de contact. L'alignement d'arbres (9) actuellement situé entre les deux voies du tramway doit être abattu.

Les quais de la station sont prolongés de 10m dès 2019.

Un nouveau quai est créé à l'horizon 2022-2023

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois le projet réalisé, la voie tiroir permettra une meilleure robustesse du réseau tram.

Le nouveau quai crée contribuera à l'amélioration de la capacité du tramway tout en permettant de conserver les fonctionnalités actuelles.

Les aménagements prévus permettront également d'accéder au nouvel accès du centre commercial.

En améliorant l'offre transport, le report modal s'améliorera, réduisant la part des véhicules particuliers dans le secteur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur voie tiroir	70 m
Longueur des quais	40.50 m
Longueur des reprises de plateforme	180 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Station tramway de la ligne T1 "Part-Dieu Servient" située rue Servient à Lyon (3eme), à proximité de la rue Garibaldi

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 5° 7 6' 0 7 " 37 Lat. 4 ° 8 5' 4 3 " 09

Point d'arrivée :

Long. 4 5° 7 6' 0 5 " 76 Lat. 4 ° 8 5' 2 5 " 12

Communes traversées :

LYON

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de l'État dans la métropole de Lyon et le département du Rhône a été approuvé par arrêté préfectoral n°DDT_STS_2015_10_20_01 en date du 3 novembre 2015.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet est situé dans le périmètre de protection de la "Bourse du Travail" inscription le 02/11/1989
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville de Lyon est concernée par le PPRT Vallée de la Chimie (approuvé le 19 octobre 2016) mais celui concerne uniquement le 7eme arrondissement. Concernant les risques naturels, la commune de Lyon est concernée par le PPRI du Grand Lyon approuvé le 02/03/2009.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est à 250 m au nord ouest du projet. Le site BASIAS le plus proche est à 200 m au sud ouest du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZRED40 "Couloirs de l'Est lyonnais" ne concerne pas la commune de Lyon
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU ne mentionne pas de servitude AS1 sur le secteur du projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le centre historique de Lyon est situé à environ 500m à l'ouest.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est celui nommé FR8201785 " Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l ile de Miribel-Jonage" à environ 4 km au nord est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Démolition de la rampe d'accès au quai Abattage de l'alignement d'arbre Les volumes attendus sont cependant très faible
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	il s'agit d'un milieu urbain dense sans enjeu écologique. Aucun habitat (notamment chiroptères) n'a été constaté dans les arbres qu'il est prévu d'abattre (Annexe 5)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	il s'agit d'un milieu urbain dense sans enjeu écologique

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe hors zone inondée du PPRi mais dans un secteur de remontée potentielle de nappe et de réseau.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permettra d'améliorer la robustesse du réseau de tramway et de réduire la part de véhicules particuliers en améliorant le report modal sur les transports en communs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le tramway est élément générateur de bruit cependant le projet n'induit pas d'augmentation de trafic et ne créera pas de nouvelles voiries. A noter que le station se trouve le long d'un axe très fréquenté par la circulation automobile dans une ambiance sonore fortement dégradée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le tramway est élément générateur de vibration cependant le projet n'induir pas d'augmentation de trafic, ne créera pas de nouvelle voirie et n'engendrera pas de modification de la circulation au alentour</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier uniquement, les déchets issus de la dépose d' l'escalier métallique et les résidus de coupes de arbres.</p> <p>Il s'agit de déchets inertes et de déchets verts, le volume attendu est jugé faible.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien qu'étant situé dans le périmètre du monument inscrit de la bourse du travail, le projet ne présente pas de co visibilité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications portent sur l'exploitation du tramway, les travaux permettront d'améliorer le confort des usagers.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'insère dans un quartier en forte mutation où de nombreux aménagements sont prévus.

Les projets en interface sont recensés ci après:

- le projet d'espaces publics du projet Part-Dieu
- nouvel accès aux quais de la gare Part-Dieu depuis l'avenue Pompidou, ainsi que de la nouvelle voie L,
- réaménagement de la gare,
- l'opération To Lyon,
- rénovation du centre commercial
- Opération C3

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les entreprises en charge de la réalisation du projet seront informées des enjeux relatifs au travaux en milieu urbain. Les règles de sécurité et les obligations réglementaires seront respectées notamment en termes de respect des horaires, des normes relatives aux bruits de chantier ainsi que plus largement de l'ensemble des contraintes environnementale du site.

Concernant le cadre de vie, le projet sera aménagé de manière à favoriser l'accès au tramway pour les usagers.

L'amélioration de l'offre tramway doit favoriser le report modal et donc à terme réduire la part des véhicules particuliers et les nuisances associées (bruit, pollution)

Les arbres abattus seront remplacés, le projet porté par la SPL Part-Dieu prévoyant une insertion paysagère soignée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans un milieu urbain dense, la seule contrainte est de réaliser des travaux en réduisant les impacts pour les usagers alentours (circulations sur voirie, usagers du tram, piétons, etc.). L'ensemble de ces éléments est intégré dans les études avec pour objectif de limiter au maximum la gêne occasionnée. Le SYTRAL en tant que gestionnaire du réseau dispose d'une grande expertise sur ce type d'aménagement ce qui limite là aussi les désagréments liés aux travaux. Une fois le projet mis en service, la ligne bénéficiera d'une meilleure robustesse améliorant l'offre de transport en commun.

L'enjeu environnemental est limité et plutôt positif : le projet Part Dieu prévoit une augmentation du nombre d'arbres dans la ZAC, les nuisances sont réduites par la baisse du nombre de véhicules particuliers.

Ainsi, il ne paraît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire Annexe 2 : Plan de situation 1/25000 et plan de situation 1/10000 (partie 4.) Annexe 3 : Orthophoto du secteur (1/4000) avec prise de vue (partie 4.) Annexe 4 : Plan des aménagements projetés (partie 4.) Annexe 5 : Photo de l'alignement d'arbre existant (partie 5.)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



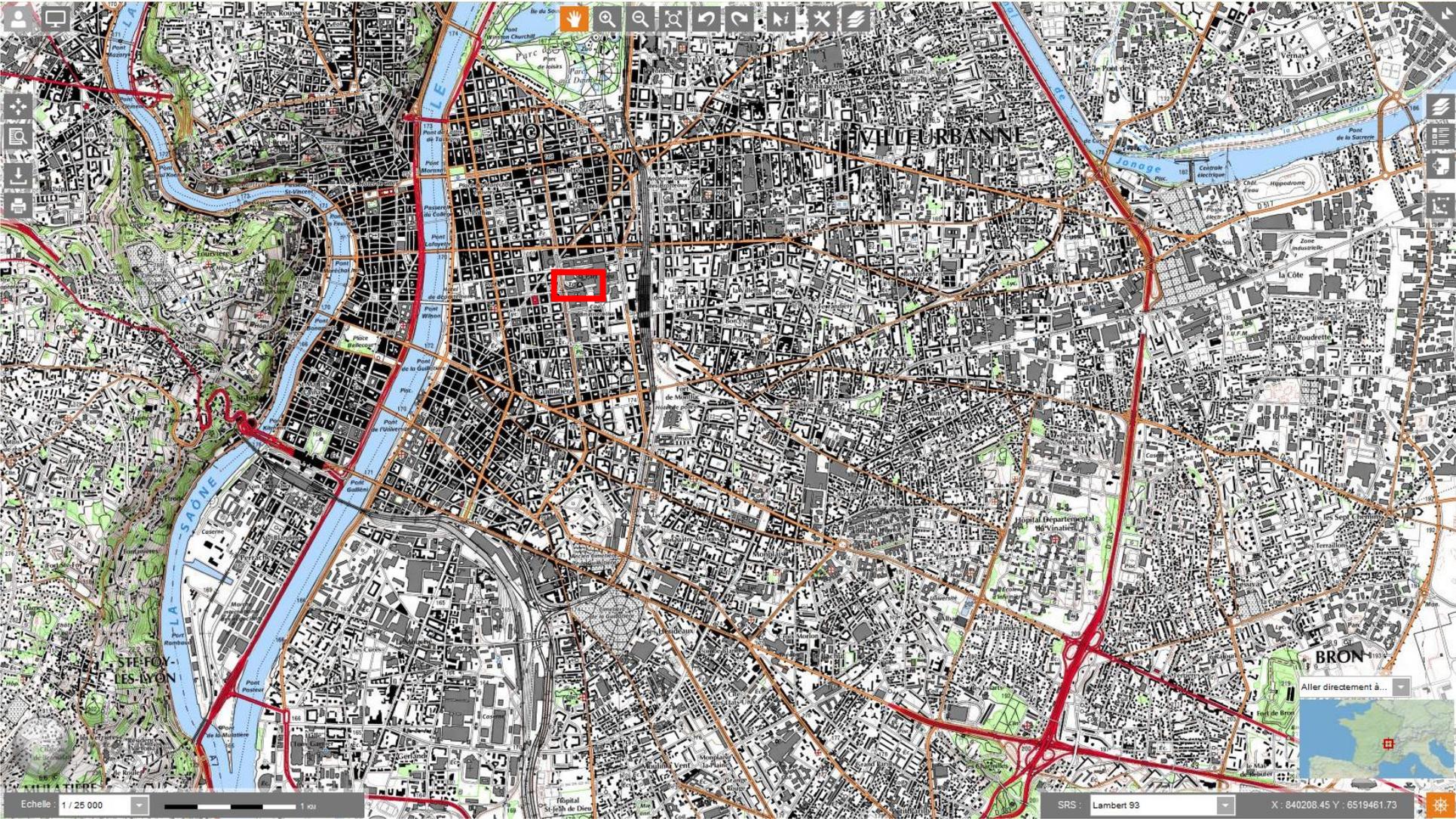
Fait à LYON

le, 05/06/2018

Signature



Annexe 2 : Plan de situation (1/25000)



Source Infoterre



Localisation du projet

Annexe 2 : Plan de situation (1/10000)



Source Infoterre



Localisation du projet

Annexe 3 : Orthophoto du secteur (1/4000) avec prise de vue



Source Infoterre

 Localisation du projet

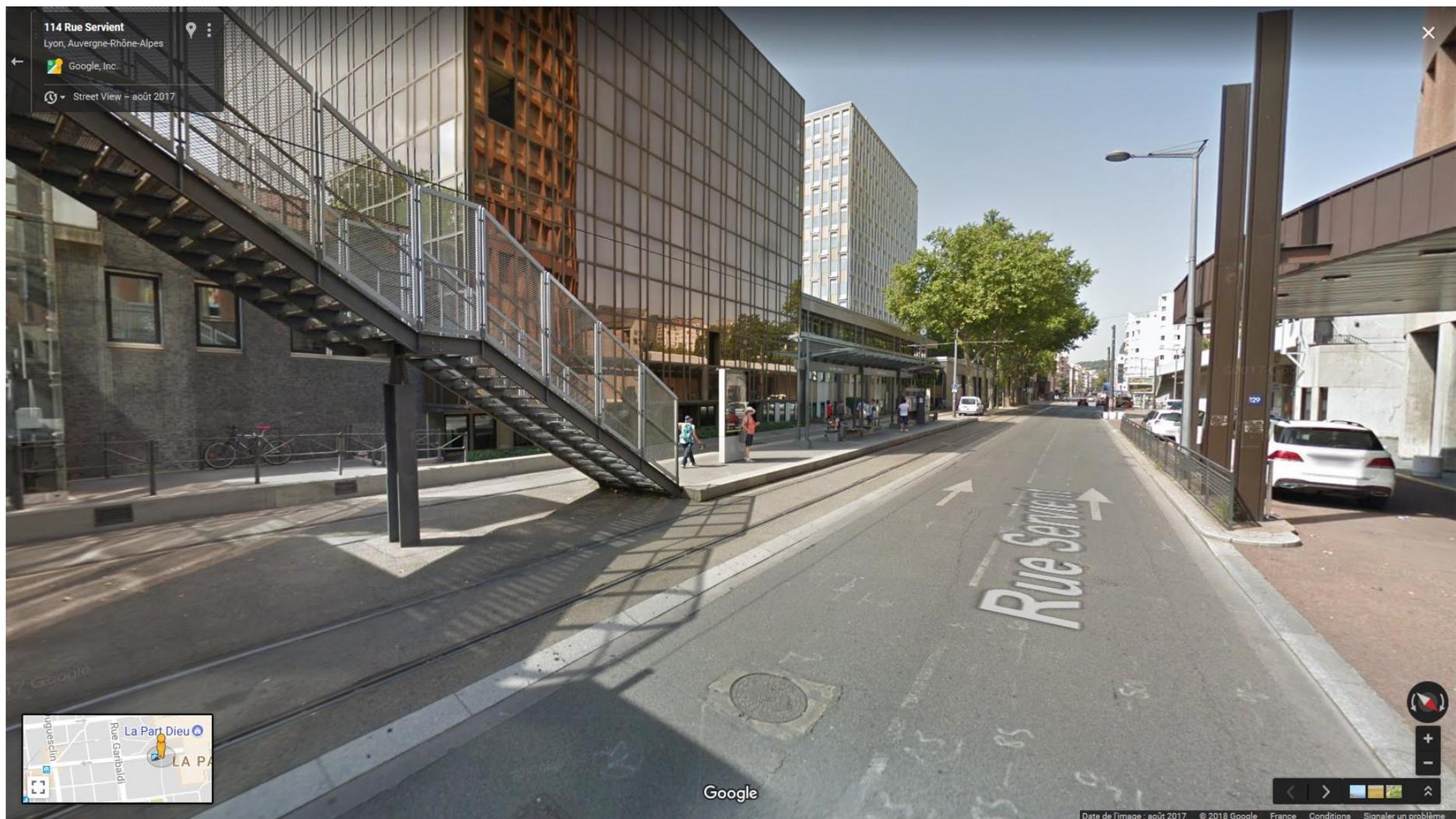
 prise de vue

Annexe 3 : Photographies de la zone d'étude



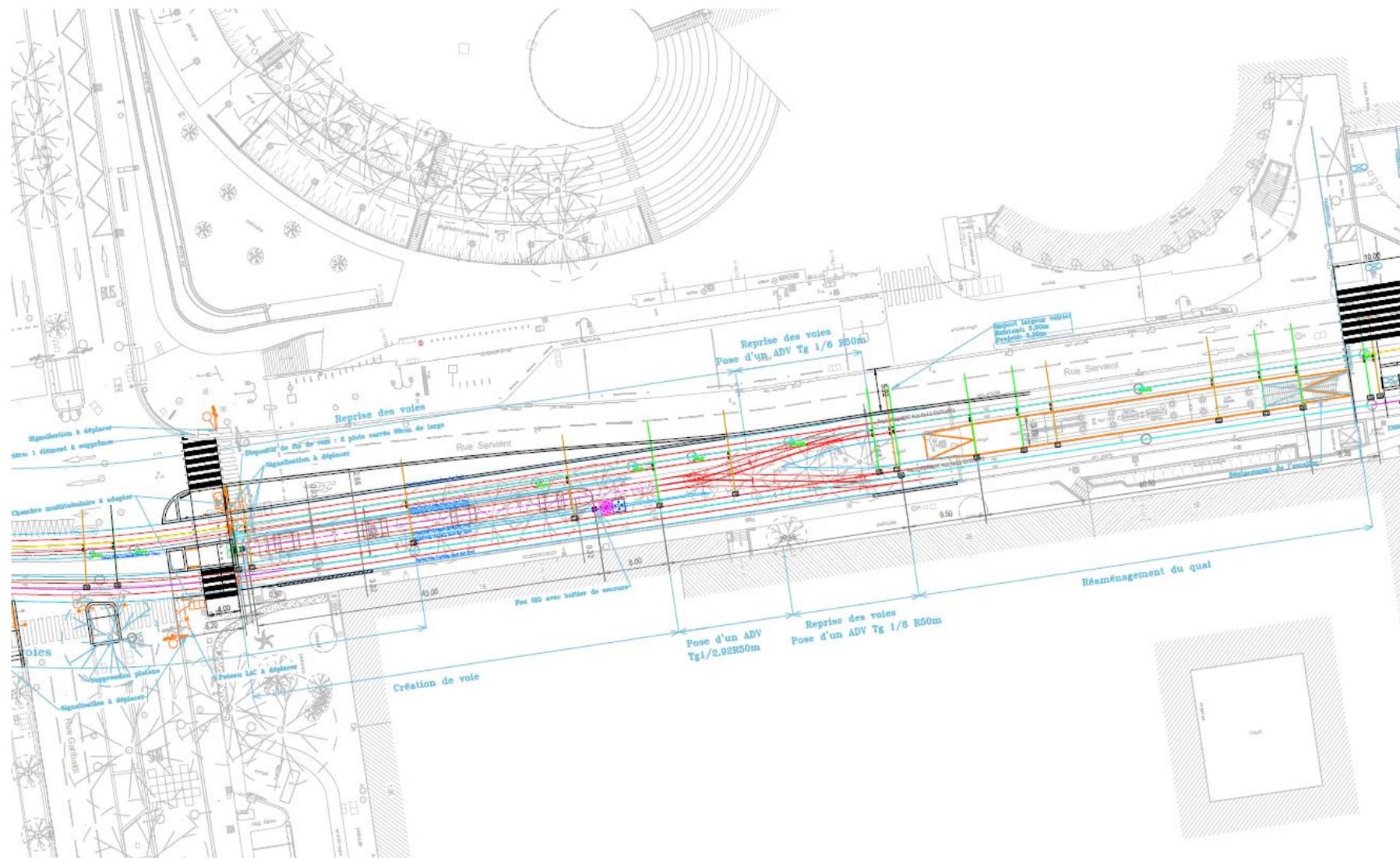
Prise de vue 1 : Vue éloignée depuis le carrefour (Source Google maps, août 2017)

Annexe 3 : Photographies de la zone d'étude



Prise de vue 2 : Vue du site (Source Google maps, août 2017)

Annexe 4 : plan des aménagements projetés



Plan des aménagements de la phase 1 (été 2019) avec création du tiroir tram et allongement des quais

Annexe 5 – Vue de l’alignement d’arbres existant

